

Communiqué de presse
Le 24 juillet 2024

Gestion de l'eau : le collectif interprofessionnel des Pyrénées-Orientales s'engage

En février dernier, le premier collectif interprofessionnel sur le sujet de l'eau voyait le jour dans le département des Pyrénées-Orientales avec le soutien de VALHOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

Le 23 juillet, animé par les enjeux des entreprises locales de la filière du végétal, le collectif a signé, avec La Préfecture des Pyrénées-Orientales, la charte d'engagement des professionnels du végétal « Arrosez utile, cultivez la vie ! » à Collioure. Son objectif : accompagner les acteurs de la filière dans la formulation et le déploiement de solutions résilientes pour la gestion de l'eau. Cette signature s'inscrit dans la continuité des actions du collectif mises en œuvre depuis mars.



Signature en présence de Bruno BERTHET, secrétaire général et sous-Préfet de Perpignan, Charles PARVAIS, représentant du Collectif Interprofessionnel VALHOR, Corinne DELPEYROUX, Présidente de l'Unep Occitanie, Cédric OULLIÉ - VERDIR, Marie GUILPAIN - FFP et Philippe PUIG - Jardineries et Animaleries de France.

Une charte en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau

Le réchauffement climatique et le dérèglement des cycles de l'eau qu'il engendre (avec des précipitations trop fortes ou trop faibles assorties d'épisodes climatiques d'une intensité inédite), conduisent les professionnels du végétal à repenser leurs techniques de production et d'aménagement afin de favoriser la conservation de l'eau dans les sols. Face à cet enjeu majeur, les Pyrénées-Orientales s'imposent comme un laboratoire pertinent, puisque si le Bureau de Recherches Géologiques et Minières jugeait encore récemment l'état des nappes du territoire comme très satisfaisant, le département subit néanmoins une sécheresse sans précédent depuis 2 ans.

Pleinement conscient que l'eau est une ressource qui se cultive, le collectif interprofessionnel local des Pyrénées-Orientales est officiellement devenu signataire de la charte « Arrosez utile, cultivez la vie ! » avec la Préfecture, le 23 juillet 2024 à Collioure. Les professionnels du végétal sont porteurs de solutions qui, partagées avec la Préfecture, s'imposent comme une étape clé pour résoudre la crise de l'eau. *« Cette signature témoigne de l'engagement fort qui anime les différents acteurs de la filière végétale locale »,* souligne Philippe PUIG représentant de la fédération Jardinerie et Animalerie de France au sein du collectif. *« A travers ce geste, ce sont tous les paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, horticulteurs et pépiniéristes ainsi que les professionnels de la distribution spécialisée du territoire qui se mobilisent pour une meilleure gestion de la ressource en eau de la filière ».*

Portée par VALHOR, cette charte accompagne l'intégration par les professionnels de nouvelles pratiques en faveur d'une gestion raisonnée de l'eau. *« Notre filière est consciente du rôle essentiel de l'eau pour son activité, mais aussi et surtout des bénéfices à tirer de sa bonne gestion grâce aux solutions vertes qu'elle apporte »,* explique Catherine MULLER, Présidente de VALHOR.

« La signature du plan de résilience pour l'eau du département en mai 2024, est la concrétisation de cette volonté forte, partagée par les élus locaux, agriculteurs, professionnels, associations, et l'Etat, d'engager le département dans une dynamique d'adaptation au travers de projets structurels et de nouvelles pratiques » souligne Bruno BERTHET, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de Perpignan. *« Au travers du plan eau, l'Etat sera à l'écoute des professionnels de la filière et suivra de près les innovations et engagements pris via cette charte. »*

Une charte locale, point de départ d'une mobilisation nationale

« Nous nous réjouissons de voir que le collectif interprofessionnel en Pyrénées-Orientales a signé cette charte, vouée à être déployée au niveau national, car nous sommes convaincus des bienfaits de la mobilisation collective en la matière », ajoute Catherine MULLER.

Cette charte locale se veut être le point de départ d'une mobilisation nationale, en résonance avec la politique de l'Etat et en particulier le plan Eau initié le 31 mars 2023. La filière des Pyrénées-Orientales souhaite inspirer d'autres territoires, dans un contexte où les arrêtés sécheresse se multiplient dans les départements français, confirmant que la pluviométrie globalement excédentaire en 2024 est en trompe l'œil face à un régime hydrique durablement perturbé. *« Cette charte est*

l'occasion pour les professionnels de rappeler le besoin d'une reconnaissance plus forte encore de la contribution des professionnels du végétal dans les cycles de l'eau », souligne Charles PARVAIS, représentant de l'Unep et porte-parole du collectif interprofessionnel. « A travers elle, le collectif continuera à répondre aux politiques publiques de planification écologique de l'espace urbain engagée par l'État ».

Le collectif interprofessionnel : un interlocuteur unique pour la filière

Constitué de membres de la Fédération Française du Paysage (FFP), de Jardineries et Animaleries de France (JAdF), de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) et de la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (VERDIR), ce collectif est inédit dans les Pyrénées-Orientales. Ces domaines d'engagement sont notamment la préservation du patrimoine végétal existant, l'implantation de nouvelles zones végétalisées et une gestion de l'eau optimale, y compris lors de la phase de production de ces végétaux.

La création de ce collectif répond aux difficultés pour les entreprises locales de la filière à faire entendre leur voix. Cet interlocuteur unique offre aux fédérations un gain de visibilité et garantit une cohérence d'actions. En parallèle, il favorise la mise en commun des moyens, pour participer à davantage d'événements et répondre mieux aux sollicitations. Soutenu par VALHOR, il met en avant les solutions portées par la filière, déploie des outils pour les professionnels, et sensibilise le grand public à la nécessité de préserver la ressource en eau tout en bénéficiant des végétaux.

Dès mars dernier, à Perpignan, le collectif a pu échanger avec le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires autour du sujet de la gestion de l'eau dans les collectivités et les solutions de végétalisation et renaturation portées par la filière.

Collioure : un jardin modèle des bonnes pratiques de gestion de l'eau



L'événement du 23 juillet fut l'occasion de découvrir un espace végétalisé inédit au cœur de la commune de Collioure. Livré chez un particulier au printemps 2024, après une réflexion initiée dès 2021, ce jardin accueille une palette végétale méditerranéenne, ainsi qu'une zone herbacée, alternative au gazon, non consommatrice d'eau. Le choix des matières a



également été pointilleux avec notamment la transformation du bois issu de taille et d'éclaircissage en paillage utilisé sur les plantations. Ce jardin n'inclut pas la récupération des eaux de pluie ou des eaux grises, puisqu'il vise une autonomie en ressource d'eau dans un délai de 2 à 3 ans.



A propos de VALHOR :

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 51 650 entreprises spécialisées et 202 449 professionnels réalisant 15,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAdF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP).

Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les 10 organisations professionnelles membres :

- Développer le potentiel économique, notamment par la certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement
- Répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche
- Favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande
- Promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents
- Fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière.

www.valhor.fr - #LeVegetalCestLaVie

Contact presse :

Caroline MILLION – 06 81 33 09 17 – presse@valhor.fr